

**Arrêté de la DACS du 9 septembre 2008 portant désignation de magistrats chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en application des articles R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce**

NOR : JUSC0821554A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le titre I<sup>er</sup> du livre VIII du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 5 novembre 2004 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises en application de l'article 55 du décret n° 85-1389 du 27 décembre 1985 modifié ;

Vu l'arrêté du 31 janvier 2006 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en application de l'article 55 du décret n° 85-1389 du 27 décembre 1985 modifié,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont désignés en qualité de magistrats inspecteurs régionaux, chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort de la cour d'appel de Versailles :

M. Pernolet (Claude), avocat général près la cour d'appel de Versailles, titulaire, en remplacement de M. Gasztowtt (Hubert) ;

M. Zanoto (Jean-Pierre), avocat général près la cour d'appel de Versailles, suppléant, en remplacement de M. Gaillardot (Dominique).

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 9 septembre 2008.

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice,  
et par délégation :

*La directrice des affaires civiles et du sceau,*  
P. FOMBEUR